

Titulaires présents de l'Agglomération Pays Basque

AIMÉ Thierry	ITHURBURUA Daniel
BERARD Marc	LACARRA Anita
BERTHET André	LAHORGUE Michel
CARRERE Bruno	LASSABE Gilles
CIER Vianney	MAGIS Jean-Noël
COURCELLES Gérard	MAILHARIN Jean-Claude
DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine	OÇAFRAIN Jean-Marc
DARRIEUX-JUSON Olivier	ROLLING Eric
DELOBEL Marie-Anne	
DUHART Agnès	
GONZALEZ Francis	
HARGUINDEGUY Jérôme	
IRIART Jean-Pierre	
IRIBARNE Pascal	

Excusés Agglomération Pays Basque

AROSTEGUY Maider	GOITY Xalbat
BETAT Sylvie	HARAN Gilles
BURRE-CASSOU Marie-Pierre	KEHRIG COTTENÇON Chantal
CASCINO Maud	LACASSAGNE Alain
DE PAREDES Xavier	LASSERRE Jean-François
ELGART Xavier	LARRALDE André
ELGOYEN-HARITCHET Valérie	MAUROU Hervé
ESPILONDO Pierre	MAZAIN Eric
ETCHEBER Peio	MOUESCA Colette
ETCHEBERRY Jean-Jacques	PARGADE Isabelle
ETCHEMENDY René	SAINT ESTEVEN Marc
EUSTACHE Dany	THICOIPÉ Xabi
GASTAMBIDE Arño	VAQUERO Manuel
GOYHETCHE Ramuntxo	

Titulaires présents de la Communauté de Communes du Seignanx

DUBERT Francis	LESTANGUET Jean-Romain
FICHOT Julien	

Excusés Communauté de Communes du Seignanx

DUFAU Isabelle
PEYNOCHE Gilles

Suppléants présents mandatés par des titulaires

Titulaires excusés	Suppléants désignés
BURRE-CASSOU Marie-Pierre	CURUTCHET Cédric
CASCINO Maud	DUMORTIER Anne
ELGOYEN-HARITCHET Valérie	DULIN Geneviève
ESPILONDO Pierre	GOYHENECHE Mikel
ETCHEBERRY Jean-Jacques	ETCHEVERRY Pierre Michel
PARGADE Isabelle	JAUREGUIBERRY Gérard
PEYNOCHE Gilles	MILAN Bruno
THICOIPÉ Xabi	FERNANDEZ Nathalie

Procurations de titulaires excusés à des titulaires

Titulaires excusés	Titulaires désignés
HARAN Gilles	MAILHARIN Jean-Claude

Absents : (CAPB) ALDANA-DOUAT Eneko, BERÇAITS Christian, DURRUTY Sylvie, ECHEVERRIA Philippe, HIRIGOYEN Roland, IHIDOY Sébastien, KAYSER Mathieu, LABÈGUERIE Marc, LASCUBE Grégoire, SORHUET Vincent, (CC Seignanx) BELIN Eva.

Date d'envoi de la convocation : 7 février 2025
Délégués titulaires en exercice : 65 (1 siège vacant)
Membres titulaires et suppléants présents : 33
Membres votants (présents ou représentés) : 34

Président de séance : Marc BERARD, Président
Secrétaire de séance : ROLLING Eric

Le conseil syndical s'est réuni à Ustaritz (Salle du Conseil municipal) le 20 février 2025 à 18h30 et a délibéré sur la question suivante :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.
Certifié exécutoire - Transmis au contrôle de légalité le : 27/02/2025

OJ n°5 - Finances : Affectation du résultat 2024

Rapporteur : Marc BÉRARD, Président

Les résultats du Compte Administratif 2024 sont les suivants :

Recettes de fonctionnement	603 653,55 €
Dépenses de fonctionnement	– 638 099,44 €
Résultat de fonctionnement reporté de 2023 (002 au BP 2024)	+ 58 672,53 €
Résultat de clôture / Fonctionnement 2024	= 24 226,64 €
Recettes d'investissement	213 489,46 €
Dépenses d'investissement	– 232 601,47 €
Solde d'investissement reporté de 2023 (001 au BP 2024)	+ 135 310,37 €
Résultat de clôture / Investissement 2024 avant RAR 2024	= 116 198,36 €
Restes à réaliser 2024 (Dépenses)	– 24 557,25 €
Résultat de clôture / Investissement 2024 après RAR 2024	= 91 641,11 €
Résultat global cumulé (fonctionnement + investissement)	+ 115 867,75 €

L'excédent de fonctionnement s'élève à **24 226,64 €** et sera comptabilisé en recette au compte 002.

Le résultat d'investissement sera comptabilisé en recette au compte 001 pour **116 198,36 €** (Avant RAR 2024).

Le Conseil syndical :

➔ **APPROUVE** l'affectation des résultats.

Le Président,
 Marc BÉRARD



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.
 Certifié exécutoire - Transmis au contrôle de légalité le : 27/02/2025